

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE OUISTREHAM

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 14 novembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 novembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouestreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER), François NOURRY (P. Mme BÖRNER), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER)

Secrétaire de séance : M. TOLOS.

Divers :

DISTINCTIONS HONORIFIQUES – DESIGNATION DE CITOYEN D'HONNEUR : A. CHERI

DEL20221114\_12

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Abstentions : 1

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : Le Maire

Les Ateliers de danse ont œuvré auprès des amateurs de danse de la commune et des alentours pendant plus de 38 ans. Cette association historique de la commune fut notamment portée par le professeur de danse historique qu'est Annette Chéri et qui enseigne depuis la création de l'association en 1983.

Annette Chéri a vu défiler des générations de danseurs au cours de toutes ces années, les initiant à l'art complexe de la danse et plus globalement du mouvement de son corps dans l'espace. Tout cela à une époque où l'art de la danse se perd malheureusement de plus en plus, Annette Chéri a néanmoins toujours su motiver de nouveaux jeunes et enseigner sa passion de la danse.

Que ce soit pour les petits ou les grands, des milliers d'enfants participèrent aux cours de danse d'Annette Chéri tout au long de ces 38 années. A l'annonce de son départ en retraite, l'association décida de mettre fin à son fonctionnement ne voyant pas comment il était possible de continuer sans leur professeur historique.

C'est pour ce travail constant mené pendant ces 38 années au sein de l'association « Les Ateliers de Danse », son dynamisme et sa volonté d'enseigner que la commune de Ouestreham Riva-Bella tenait à honorer Annette Chéri en lui octroyant la médaille de Citoyen d'honneur de la ville.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés<sup>1</sup> de nommer Madame Annette CHERI citoyenne d'honneur au regard de son implication dans le réseau associatif de la commune et/ou au bénéfice de son dynamisme et de son rayonnement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre ci-joint signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le  
Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> M. Chauvois s'abstient sur la présente délibération.